# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-8-67 670546

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION de la STATION de BORDEAUX** (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

ABONNEMENT ANNUEL

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)*
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

25 F.

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 33 D'Août 1967 1967-27

AVERTISSEMENTS

## VIGNE

Eudémis : Comme chaque année, le vol d'Eudémis se poursuit anormalement dans les environs immédiats de l'agglomération bordelaise sur la rive droite de la Garonne. Il est important depuis le 20 juillet. En conséquence, appliquer dans ce secteur et uniquement dans les vignobles où l'on observe généralement les dégats un nouveau poudrage insecticide.

Aucune intervention n'est à prévoir dans les autres régions.

## ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires :

Traiter contre les attaques de la deuxième génération dès réception du présent bulletin.

INFORMATIONS

## VIGNE

Araignée rouge : (Panonychus ulmi)

Les araignées rouges sont très actives dans de nombreux vergers où des dégats commencent à se manifester. Traiter soigneusement avec un acaricide spécifique dans les plantations ou des pullulations sont observées.

Tordeuse orientale :

Poursuivre la protection des pêches tardives arrivant à maturité après le 15 août en tenant compte des délais légaux à respecter entre le traitement et la cueillette.

Dans les pépinières, appliquer aussitôt après le greffage l'un des produits suivants : D.D.T., Parathion, SPC ou Carbaryl pour assurer la protection des écussons.

Bordeaux, le 2 Août 1967

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 249